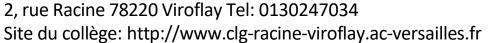


Jean Racine











académie Versailles





Il s'agit d'un enseignement optionnel facultatif de la danse contemporaine.

Une aventure sportive et artistique

La section Danse s'inscrit en lien avec le socle commun de compétences: Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

S'engager dans un projet artistique individuel et collectif

Assumer les rôles de danseur, chorégraphe et spectateur.

Développer une culture artistique

Une aventure humaine faite de partages et de plaisirs.

La danse pour s'exprimer, imaginer, créer.

Un épanouissement personnel. Cet enseignement privilégie la prise en compte de l'élève dans sa dimension personnelle. Il s'appuie sur l'affectivité, catalyseur de la démarche créative. Cette section offre aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier d'une **formation plus soutenue en danse** tout en suivant une scolarité normale.

Le temps de pratique de la section est intégré au temps scolaire : il est de 2h par semaine le lundi de 15h20 à 17h15

Une danse accessible à tous

La Section Sportive Danse concerne tous les élèves passionnés de danse. La danse contemporaine est essentiellement enseignée, mais différents courants en danse pourront être abordés .

L'encadrement

Il est assuré par Mme Nechar professeur d'EPS et coordinatrice du projet.

D'autres intervenants professionnels seront susceptibles d'intervenir dans les projets mis en place (Pactes....).

LE PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturelle)

Ce parcours est inscrit dans le projet global de formation de l'élève défini dans les programmes. C'est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans le domaine des Arts et du patrimoine. La section Danse s'inscrit dans les objectifs de ce parcours. Elle vise à favoriser l'accès à l'art et la culture. Ce parcours pourra être présenté à l'oral du DNB.

Temps forts

- 1. La pratique hebdomadaire sous forme d'ateliers en lien avec un thème d'étude, la thématique d'œuvres artistiques étudiées, de spectacles programmés.
- 2. Le partenariat avec le théâtre de l'Onde de Vélizy qui enrichit le travail avec les élèves et leur permet de connaître le domaine professionnel.
- 3. Les spectacles de compagnies programmées au théâtre de l'Onde Les élèves de la section s'engagent à assister à 3 spectacles en dehors du temps scolaire.
- 4. La formation théorique: l'histoire et les courants de la danse sont enseignés. Les compétences pour argumenter sur une prestation, une œuvre , sont travaillées .Formation du jeune officiel juge UNSS.
- 5. La présentation de travaux devant des spectateurs. L'accent sera mis sur la création de spectacles: rencontres compétitives UNSS, festivals, projets, restitutions de fin d'année.